



Fiche Conseils sur l'Impact et les Indicateurs

Impact 3 du WPHF : Réponse Humanitaire et aux Crises

La fiche conseil suivante fournit des conseils aux partenaires potentiels de la WPHF sur le domaine d'impact 3 : Réponse humanitaire et aux crises, ainsi que sur les indicateurs requis et les autres indicateurs suggérés à utiliser pour mesurer et suivre les progrès et les résultats du projet.

À propos de la réponse humanitaire aux crises :

L'énoncé à utiliser pour l'impact est le suivant: ***Participation et leadership renforcés des femmes dans la planification et réponses humanitaires et aux crises.***

Il peut s'agir d'une variété d'approches d'intervention qui contribuent à ce que les femmes, les jeunes femmes ou les organisations de défense des droits des femmes participent activement à la planification et aux réponses humanitaires et aux crises dans le pays. En voici quelques exemples :

- ▶ la participation aux organes de décision, aux comités ou mécanismes communautaires ou à d'autres espaces où les femmes peuvent exprimer leurs opinions et influencer les décisions sur la mise en œuvre des réponses humanitaires et réponse aux crises dans leurs communautés
- ▶ la mise en place ou le renforcement de mécanismes ou de processus visant à améliorer la planification et la réponse humanitaire et aux crises, et qui répondent aux besoins et aux priorités des femmes et des filles.
- ▶ le renforcement des capacités des OSC à contribuer efficacement à la planification, à la réponse aux crises et aux efforts humanitaires.
- ▶ des campagnes de plaidoyer ou des dialogues communautaires menés par des femmes pour sensibiliser à la réponse humanitaire, y compris des campagnes dans les médias sociaux
- ▶ la création ou le renforcement de réseaux ou d'associations de femmes pour collaborer à la réponse, à la planification et au rétablissement de l'aide humanitaire et de l'aide en cas de crise.
- ▶ soutien direct aux femmes ou aux ménages dirigés par des femmes dans la fourniture de services ou de biens pendant une crise humanitaire (par exemple, nourriture, équipement, kits d'hygiène, abris, argent liquide, etc.), qui réduisent l'impact négatif de la crise

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et les OSC doivent concevoir leurs projets en fonction des besoins spécifiques de leur contexte.

Résultats Escomptés

Veillez noter que lors de la conception des propositions, les OSC ne sont pas tenues d'élaborer un cadre de résultats (également appelé cadre logique ou chaîne de résultats). Les OSC sélectionnées peuvent toutefois être demandées un cadre de résultats plus détaillé ou un plan de suivi et d'évaluation à un stade ultérieur. Les OSC sont tenues de décrire sous forme narrative, à la **section 3.1** du modèle de proposition programmatique, les changements de haut niveau que le projet vise à réaliser.

Un **résultat escompté** fait référence aux **changements** à court, moyen ou long terme qui devraient se produire si les interventions ou les activités sont menées à bien.

Plus précisément, cette section doit répondre aux questions suivantes :

- ▶ Quels sont les résultats escomptés (changements) que le projet vise à atteindre sur la base des problèmes identifiés ?
- ▶ Quelles stratégies ou approches allez-vous utiliser pour mettre en œuvre les interventions et les activités ?
- ▶ Qui bénéficiera de ces interventions ?

Produits, activités et période

La **section 3.3** du modèle de proposition met en évidence les produits et les activités que votre organisation réalisera, ainsi que la période durant laquelle chaque activité est planifiée.

Produit : Un produit est un service ou une action achevé(e) qui est réalisé(e) par votre organisation, sur la base d'un groupe d'activités. Un produit est rédigé de la manière suivante : *Opportunités de renforcement des capacités offertes aux organisations de défense des droits des femmes en matière de planification humanitaire et de crise.*

Activité : Action réalisée par votre organisation à l'aide de ressources humaines et financières. Une activité est spécifique et rédigée de la manière suivante : *Formation de 25 OSC à la planification humanitaire, aux compétences de leadership et au suivi.* Vous devez avoir plusieurs activités contribuant au résultat et être aussi précis que possible.

Période : date à laquelle chaque activité est planifiée. Le mois et l'année doivent être précisés.

Le nombre de produits et d'activités dépend de plusieurs facteurs, notamment des ressources humaines et financières disponibles, de la portée et de la durée de votre projet et de ce qui est nécessaire pour contribuer au changement attendu.

Exemple:

3.3. Produits	Activités	Période
Produit 1 : Renforcement des capacités des OSC en matière de planification et de réponse humanitaire	<ul style="list-style-type: none">• Formation de 25 OSC à la planification et à la réponse humanitaire (50% d'organisations dirigées par des jeunes)• Accompagner 50 membres d'OSC (25 jeunes femmes et 25 femmes) dans l'élaboration de plans d'action communautaires pour la réponse humanitaire.	Jan 2024 Fév-Avril 2024
Produit 2 : Paniers alimentaires fournis aux ménages dirigés par des femmes	<ul style="list-style-type: none">• Cartographie des ménages dirigés par des femmes• Acheter des produits alimentaires locaux• Distribution de paniers alimentaires à 100 ménages dirigés par des femmes	Fév 2024 Fév 2024 Mar 2024

Mesurer la réponse humanitaire et la réponse aux crises (indicateurs requis)

Les projets relevant de ce domaine d'impact **doivent** utiliser les indicateurs suivants pour démontrer le changement et la portée de vos projets, comme indiqué dans le modèle de proposition de projet :

1. Nombre/pourcentage de femmes participant à la prise de décision dans les réponses humanitaires ou la gestion de la crise
2. Types de mécanismes mis en place pour la planification, les cadres et les programmes humanitaires et des crises sensibles au genre

***Votre organisation peut ajouter un indicateur supplémentaire à ce niveau, s'il est pertinent pour vos projets (section 3.2 du modèle de proposition).**

Les deux indicateurs de portée suivants sont également nécessaires :

3. Nombre de bénéficiaires directs du projet (désagrégé par sexe, groupe d'âge¹)
4. Nombre de bénéficiaires indirects du projet

Tableau 1 : Définitions des indicateurs (indicateurs obligatoires)

Indicateurs obligatoires	Définitions
<p>Indicateur d'impact 1 Nombre/pourcentage de femmes participant à la prise de décision dans les réponses humanitaires ou la gestion de la crise</p>	<p>Cet indicateur est quantitatif et compte le nombre de femmes qui participent activement aux organes décisionnels, aux comités ou mécanismes communautaires ou aux autres espaces où les femmes peuvent exprimer leurs opinions et influencer les décisions sur la façon dont la réponse et le rétablissement sont menés dans leurs communautés, districts, régions ou pays.</p> <p>La participation à la prise de décision ne se limite pas à la présence physique d'une femme dans un processus, mais inclut également le fait que les femmes aient pu exprimer leurs préoccupations, influencer une décision ou un processus, ou voter dans une décision.</p> <p>Vous devez déclarer le « nombre » total de femmes et vous n'êtes pas tenu d'utiliser l'unité de « pourcentage ». Si vous souhaitez fournir un pourcentage, en plus du nombre total, celui-ci est calculé en divisant le nombre total de femmes qui participent activement à la prise de décision, par le nombre total de femmes interrogées. Par exemple, 50% (50 femmes sur 100).</p> <p>Cet indicateur doit être désagrégé par sexe et groupe d'âge (0-17, 18-29, et 30 ans et plus), quand cela est possible.</p>
<p>Indicateur d'impact 2 Types de mécanismes mis en place pour la planification, les cadres et les programmes humanitaires et des crises sensibles au genre</p>	<p>Cet indicateur est qualitatif et décrit les différents types de mécanismes ou de processus qui ont été mis en place par votre organisation ou d'autres organisations pour améliorer la planification et la réponse humanitaires et de crise afin qu'elles répondent aux besoins et aux priorités des femmes et des filles.</p> <p>Ces mécanismes peuvent être, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des structures communautaires impliquées dans la planification ou la réponse aux crises. • Des processus de fonds d'urgence pour les ménages. • Des groupes de travail. • Des systèmes de suivi ou de retour d'information. • Des documents de planification ou stratégies décrivant une réponse rapide à la crise humanitaire. • Des cadres qui répondent aux besoins spécifiques des femmes et des filles en temps de crise. • Une analyse basée sur le genre. <p>Les mécanismes varient et sont basés sur le contexte et la crise.</p>
<p>Indicateur d'impact 3 Nombre de bénéficiaires directs du projet (désagrégé par sexe, groupe d'âge ou autres variables)</p>	<p>Les bénéficiaires directs réfèrent aux individus, groupes de personnes ou organisations qui bénéficient directement de votre intervention ou qui sont les destinataires directs de vos activités. Les bénéficiaires sont ceux qui sont explicitement mentionnés dans le cadre des résultats. Les termes « bénéficiaires directs » et « groupes cibles » désignent la même chose.</p> <p>Cet indicateur doit être désagrégé par sexe et groupe d'âge (0-17, 18-29, et 30 ans et plus). D'autres variables qui sont importantes pour le projet peuvent être incluses (par exemple les personnes vivant avec un handicap, les déplacés</p>

¹ La **désagrégation** se fait par sexe (femmes/filles et hommes/garçons, ou, si pertinent, les communautés LGBTQI+) et par groupe d'âge (0-17, 18-29, et 30 ans et plus). D'autres désagrégations peuvent inclure les personnes/femmes vivant avec un handicap, les déplacé(e)s internes, réfugié(e)s, les ménages dirigés par des femmes, etc., le cas échéant.

Indicateurs obligatoires	Définitions
	internes, réfugiés ou membres des communautés hôtes, les ménages dirigés par des femmes, parties prenantes, etc.), si nécessaire.
Indicateur d'impact 4 Nombre de bénéficiaires indirects du projet	<p>Les bénéficiaires indirects se réfèrent à d'autres personnes, groupes de personnes ou organisations qui ne sont pas les cibles directes de votre intervention telles que décrites dans le cadre de résultats. Il peut s'agir d'autres membres de la communauté ou de membres de la famille qui bénéficient positivement de vos interventions par la participation des bénéficiaires directs.</p> <p>Le calcul des bénéficiaires indirects se fait généralement en prenant la taille moyenne familiale et en le multipliant par le nombre de vos bénéficiaires directs. Bien que cela puisse créer un double comptage, l'utilisation d'une taille moyenne plus petite aidera. Par exemple, si la taille moyenne de la famille est de 5 et que les bénéficiaires directs sont de 100, vous multiplieriez 5 x 100 = 500.</p> <p>Les bénéficiaires indirects n'ont pas besoin d'être désagrégés.</p>

Autres indicateurs suggérés²

En outre, les OSC peuvent ajouter un indicateur supplémentaire pertinent pour leurs projets. Celui-ci doit être inclus dans la **section 3.2 (d)** du modèle de proposition. L'indicateur doit être en mesure de démontrer le changement attendu que le projet vise à réaliser sur la base des interventions.

Les indicateurs suivants ne sont que des **suggestions** destinées à vous guider dans la définition de vos indicateurs. Ils ne sont pas obligatoires.

Autres indicateurs suggérés	Définitions
Nombre d'organisations de la société civile (OSC) ayant bénéficié d'un soutien ou d'un financement pour développer leurs compétences pour répondre efficacement à la crise	<p>Cet indicateur est quantitatif et compte le nombre des organisations de la société civile (OSC) auxquelles votre organisation ou vos partenaires ont fournies un soutien direct ou un renforcement des capacités.</p> <p>Le renforcement des capacités d'interventions humanitaires/de crise et/ou de rétablissement comprend l'encadrement, le mentorat ou la formation formelle qu'une OSC reçoit au cours du projet par votre organisation ou par vos partenaires de mise en œuvre. Les sujets se concentrent spécifiquement sur le renforcement des compétences et des connaissances pour le leadership des femmes dans la réponse humanitaire et aux crises, ou tout autre formation qui peut permettre aux femmes de participer activement aux gestions de crises et aux interventions humanitaires.</p> <p>Comptez le nombre d'OSCs et non le nombre de formations dispensées au cours du projet. Vous pouvez également compter le nombre de participants qui reçoivent ce soutien.</p> <p>Si possible, désagréger l'indicateur selon le type d'organisation. Par exemple, une organisation dirigée par des femmes, dirigée par des jeunes, une organisation axée sur les personnes vivant avec un handicap, ou d'autres types d'organisations.</p>
Nombre/type de campagnes de plaidoyer, de dialogues communautaires ou de campagnes d'information, menées par des femmes, visant la sensibilisation à la	<p>Cet indicateur est quantitatif et qualitatif. Il comprend le nombre et la description (types) de campagnes de plaidoyer, de dialogues communautaires, de campagnes de sensibilisation ou d'information ou tout autre événement organisé par votre organisation pour sensibiliser les bénéficiaires et/ou les communautés et les autres parties prenantes à la crise humanitaire (y compris les pandémies).</p>

² Il convient de trouver un équilibre entre les indicateurs quantitatifs et **qualitatifs**. Les indicateurs qualitatifs vous permettent d'explorer en profondeur les expériences, les opinions et les perceptions des individus et des groupes et contribuent à expliquer "comment" et "pourquoi" les changements se sont produits.

Autres indicateurs suggérés	Définitions
réponse humanitaire et aux crises	
Nombre de réseaux ou d'associations de femmes collaborant à la réponse humanitaire, au relèvement, à la planification ou à la gestion de la crise	Cet indicateur est quantitatif et compte le nombre de réseaux ou associations qui se réunissent et/ou coordonnent la réponse humanitaire, le relèvement, la planification ou les impacts d'une crise humanitaire, y compris la pandémie de COVID-19 (par exemple, la violence à l'égard des femmes pendant une pandémie). Les réseaux et les associations sont un groupe d'organisations. Votre propre organisation peut être membre de ce réseau ou de cette association.
Nombre de femmes, de filles et de populations touchées par la crise qui sont directement soutenues par les initiatives des organisations de la société civile	<p>Cet indicateur est quantitatif et compte le nombre des femmes et filles, d'hommes et de garçons qui ont reçu un soutien de votre organisation ou de vos partenaires pendant une crise humanitaire.</p> <p>Le soutien peut être la fourniture directe de services ou de biens (nourriture, argent, équipement, produits d'hygiène, matériaux, etc.), d'abris ou de toute chose qui réduit l'impact négatif de la crise humanitaire sur la population.</p> <p>Cet indicateur doit être désagrégé par sexe et groupe d'âge (0-17, 18-29, et 30 ans et plus), si possible.</p>
Nombre d'impressions (total de visualisations ou d'écoute) d'informations et/ou campagnes que les personnes ont vues (Facebook, site web, radio, twitter, webinars, etc.)	<p>Cet indicateur est quantitatif. Le nombre d'impressions correspond au nombre de clics sur les médias sociaux et / ou le nombre de personnes atteintes par les campagnes consultées. Pour les réseaux sociaux, cela peut inclure le nombre de visites sur le site Web, de visites Facebook, de messages WhatsApp, de sessions radio, de tweets, de webinaires, etc., qui ont été consultés individuellement et qui ont été développés ou soutenus par votre organisation ou votre partenaire de mise en œuvre.</p> <p>Cet indicateur capture également le nombre des différentes campagnes à travers les réseaux sociaux qui ont été consultées ou vues par les gens. Pour les programmes de radio, veuillez préciser l'estimation des nombres de personnes à atteindre par les messages sur la base des données de la station de radio.</p>
Nombre de ménages dirigés par des femmes (ou de femmes) recevant des subventions, de la nourriture ou d'autres biens pour subvenir à leurs besoins fondamentaux	<p>Cet indicateur est quantitatif et compte le nombre de ménages dirigés par des femmes (ou de femmes) qui ont reçu directement des transferts monétaires, de l'aide alimentaire, des kits d'hygiène ou d'autres biens pour les aider à répondre à leurs besoins fondamentaux dans un contexte humanitaire.</p> <p>Les ménages (ou les femmes) qui ont reçu plusieurs biens ne devraient être comptés qu'une seule fois. Si un soutien financier est fourni, indiquez également le montant total par femme/ménage et la façon dont ce soutien a pu être utilisé.</p>